

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 27

Artikel: Coppet : suite
Autor: Monnet, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trois lieues carrées, est recouvert de blocs énormes, détachés des flancs des Diablerets lors des éboulements qui eurent lieu dans les deux derniers siècles. C'est au milieu de ce désastre que vous marchez pendant une heure, suivant un étroit sentier qui contourne capricieusement ces monolithes dont chacun pourrait suffire à la construction d'une maison. Enfin, vous entrez dans la vallée de la Lizerne, qui se dirige perpendiculairement à la grande vallée du Rhône ; vous apercevez au loin les cimes neigeuses du Combin et toute la grande chaîne méridionale du Valais. Vous vous élévez insensiblement sur les flancs de la montagne ; la Lizerne, que tout à l'heure vous avez traversée sur une poutre, elle est là à vos pieds, à 2000 pieds de profondeur, qui coule comme un fil d'argent dans une gorge terrible. Le *chemin neuf* que vous suivez n'est pas dangereux ; les Valaisannes le parcourent chaque jour, assises sur leur mulet, les pieds du côté du précipice, et tricotant ou tressant de la paille ; mais si vous n'avez pas la tête bonne, prenez le bord du sentier, contre la montagne ; vous ne verrez pas le fond, il est vrai, mais vous étudierez à loisir un sentier pareil au vôtre, tracé sur le flanc opposé de la vallée et qui vous paraît d'une hardiesse à confondre l'imagination.

. Vous débouchez enfin dans la vallée du Rhône, et comme il est près de midi, la chaleur s'y fait sentir avec luxe. Le petit village d'Avent, que vous trouvez au dessous du grand coude, ne vous inspire pas grand attrait ; les maisons, en bois, paraissent être tombées du ciel et sont restées comme elles sont arrivées, penchant à droite ou à gauche. Cherchez la plus grande maison, au bas du village, entrez dans le verger qui est au-dessous et qui renferme la plus luxuriante verdure qu'on puisse voir, on vous servira un petit vin blanc, un peu aigrelet, parce qu'il est mal soigné, mais que vous buvez comme un nectar ; vous aurez la précaution pourtant de vous assurer que le broc en étain est propre et vous ferez bien de laver vous-même les verres ; l'eau est là tout près, claire et abondante ; mais nos braves confédérés ne paraissent pas se douter qu'elle peut être bonne à quelque chose.

En passant à St-Séverin, où vous voyez de grandes et belles maisons blanchies à la chaux, entrez chez le curé, qui vous servira un copieux vin rouge qui supporte facilement le mélange de pareille quantité d'eau. Quand enfin vous avez fini de descendre, que vous arrivez au pont de la Morge, adieu le plaisir. Sion est là à deux pas, montrant ses toits étincelants comme une ville italienne ; vous croyez l'atteindre, et pendant une heure vous maugréez contre la ligne droite, la poussière et les bons capucins qui se font traîner en char.

Nous sommes au bout, maintenant. Le bureau vous appelle-t-il pour le lendemain à huit heures ? Alors reprenez le train, et à sept heures du soir vous rentrez dans ce bon vieux Lausanne que vous croyez avoir quitté depuis quinze jours. Pouvez-vous, au contraire, vous accorder encore une demi-journée de vacance ? Attendez au lendemain ; vous quittez Sion à cinq heures du matin, vous visitez en passant les belles gorges du Trient, à l'occasion desquelles M. Rambert a si bien retracé les scènes pittoresques du flottage des bois, dans son

volume *Les Alpes*, et à deux heures vous êtes rendu à votre famille éprouvée, brûlé comme un soldat d'Afrique.

Essayez toujours, il en vaut la peine.

S. C.

Coppet.

VII.

Nous avons vu M^{me} Necker, enfant, étonner ses alentours par des talents d'une précocité rare ; c'est maintenant à pas de géant qu'il faut la suivre dans le rapide développement de ses facultés, dans ses savantes études, dans sa conversation, brillante d'esprit, de finesse et de verve, ainsi que dans ses remarquables écrits.

« M^{me} Necker, dit un biographe, fille unique d'un ministre, admirée pour son esprit, d'une figure remarquable, sans être belle, par la mobilité de ses traits et le feu de ses yeux noirs, parfaitement bien faite, pouvait aspirer aux partis les plus avantageux. Le choix de sa famille s'arrêta sur le baron de Staël, gentilhomme suédois fort aimé du roi Gustave, qui favorisait ses prétentions, et qui, pour rassurer M^{me} Necker contre la crainte de quitter Paris, promettait d'assurer à M. de Staël, pour plusieurs années, la place d'ambassadeur en France. Ce ne fut point un mariage d'inclination ; le baron de Staël a laissé peu de souvenirs. »

A l'époque de son mariage (1786), M^{me} Necker était âgée de vingt ans. Ses premiers écrits avaient été lus avec avidité, mais sa véritable réputation d'écrivain ne commença qu'à l'apparition de ses *Lettres sur J.-J. Rousseau* (1788). Elle avait conçu dès son enfance un vif enthousiasme pour le philosophe genevois, dont les pages émouvantes enflamme si facilement l'imagination de la jeunesse. Cependant, cet ouvrage de M^{me} de Staël, quoique très-remarquable, ne manifestait pas encore toute la supériorité dont elle fit preuve plus tard.

Peu de temps après la publication des *Lettres sur J.-J. Rousseau*, la Révolution française commença. M^{me} de Staël qui, dans cet écrit, venait d'affirmer et de rendre hommage aux nouvelles idées dont la France allait s'emparer, ne pouvait rester indifférente au mouvement général. Son voeu le plus ardent était de voir « les Français placés au même niveau pour tout » ce qui assure les droits et relève la dignité de l'espèce humaine. » Elle avait l'espérance que son père, qu'elle adorait, contribuerait à réaliser un tel bien. D'un autre côté, cette femme, adversaire de la tyrannie, eût en horreur les crimes qui se commirent au nom de la liberté. Aussi, le règne sanglant de Robespierre fit sur elle une telle impression, et la mit dans une telle angoisse, qu'elle fut dans l'impossibilité d'entreprendre aucun travail suivi ; toute son activité s'attachait à dérober des victimes à la mort. Elle quitta Paris après les massacres de septembre, et passa l'année de la Terreur au château de Coppet, avec son père et quelques amis réfugiés.

Rentrée en France après le régime de la Terreur, M^{me} de Staël publia une brochure *Sur la paix intérieure*, qu'elle dédia aux Français. La république de

la Convention d'abord, et celle du Directoire ensuite, ne répondirent guère à l'idée qu'elle s'en était formée ; elle ignorait qu'on ne fonde pas la liberté au sein des partis déchaînés, qui tous ont besoin de recourir au despotisme pour se soutenir. La franchise avec laquelle elle exprima ses opinions dans sa brochure lui valurent, sous la Convention, un exil confirmé par le Directoire. Cet exil ne fut cependant pas de longue durée ; peu de temps après, elle put retourner à Paris. C'est sous l'impression de ces circonstances qu'elle publia son beau livre de *l'Influence des passions* (1800). « Toutes les facultés de M^{me} de Staël, dit M. Sainte-Beuve, reçurent du violent orage qu'elle venait de traverser une impulsion frémisante, et prirent dans tous les sens un rapide essor. Son imagination, sa sensibilité, sa pénétration d'analyse et de jugement, se mêlerent, s'unirent et concoururent aussitôt sous sa plume en de mémorables écrits. » Quatre ans après la publication de *l'Influence des passions*, vint celle de son ouvrage de la *Littérature*, où M^{me} de Staël fit connaître toutes les brillantes ressources de son esprit, toute la largeur de ses vues.

Sous le Directoire, M^{me} de Staël avait exercé une grande influence par ses salons, qui réunissaient les hommes les plus illustres dans les lettres, les sciences, les arts et la politique. M^{me} de Staël embrassait tous les genres de questions et les traitait avec supériorité. Sous le premier Consul, elle se lança dans l'opposition, et ce qui la compromit le plus fut un discours de Benjamin Constant au Tribunat, dans lequel il attaquait vivement Bonaparte, et où celui-ci crut reconnaître l'écho des salons de M^{me} de Staël. Celle-ci fut toujours très liée avec Benjamin Constant, qu'elle avait vu pour la première fois à Lausanne, vers 1794. — Nous ne pouvons négliger de donner quelques détails biographiques sur cet homme, à la fois grand publiciste et grand orateur.

Benjamin Constant de Rebecque naquit à Lausanne en 1767, d'une famille française réfugiée pour cause de religion. Il y resta jusqu'à l'âge de 15 ans, où il partit pour le collège d'Oxford, en Angleterre. En 1783, son père le rappela. C'était au fort de la lutte du Pays de Vaud contre les prétentions de Berne. Ce qu'il entendit dire des exigences aristocratiques de LL. EE. grava dans son cœur d'inneffacables impressions de liberté. Il quitta Lausanne en 1797, et alla se fixer à Paris, où ses travaux le placèrent au premier rang des écrivains politiques et le mirent en relation avec les républicains les plus purs. Il fut appelé au Tribunat par le premier Consul, mais, malgré son admiration pour celui-ci, ses idées libérales le poussèrent dans les rangs de l'opposition. Il fut chassé du Tribunat avec tout ce qui avait quelque indépendance d'opinion. Peu de temps après, il recevait, ainsi que M^{me} de Staël, l'ordre de quitter la France. Rentré à Paris en 1814, Benjamin Constant se rallia à Napoléon, et fit partie du Conseil d'Etat pendant les Cent jours, ce qui lui attira les reproches des républicains. L'appréciation d'un de ses biographes semblerait cependant justifier sa conduite : « Benjamin Constant était essentiellement » un homme de transaction, toujours luttant pour » la liberté, jamais contre le gouvernement établi. »

Sous la Restauration, l'élection ouvrit à Benjamin Constant les portes de la Chambre des députés, dont il fut un des plus éloquents orateurs. Après la révolution de 1830, il fut nommé président du Conseil d'Etat, et mourut quelques mois après.

(La suite prochainement.)

L. M.

Fête cantonale de chant.

Demain dimanche, 3 juin, aura lieu à Aigle la fête cantonale des chanteurs vaudois. Tout fait espérer qu'elle réussira aussi bien que celle à laquelle nous avons assisté l'année dernière à Lausanne.

Quinze sections, soit près de 400 chanteurs, prendront part aux concours. En outre, une dizaine de sociétés seront représentées à la fête par des délégations ; dans ce nombre se trouvent les *Sociétés cantonales* de Neuchâtel et de Genève, ainsi que l'Union chorale de Lausanne.

Une innovation a été introduite dans le programme. Jusqu'ici les chœurs d'ensemble et ceux de concours étant mêlés, il en résultait un grand désavantage pour les sections appelées à chanter les dernières leur morceau de concours. Après avoir chanté cinq ou six chœurs d'ensemble, les voix étaient nécessairement fatiguées lorsqu'il s'agissait de l'exécution du chœur particulier. Cette année, les chants d'ensemble, au nombre de six, forment la seconde partie du programme.

La fête de Lausanne avait déjà constaté un progrès marqué dans l'exécution des chœurs d'ensemble. Nous croyons qu'à Aigle ils constitueront également la plus belle partie de la fête ; du moins les répétitions d'arrondissement faites à Vevey, à Lutry et à Nyon ont été fort satisfaisantes, surtout les deux premières.

Ce soir arriveront les chanteurs de Genève, Nyon, Burtigny, Yverdon, Yvonand et Neuchâtel ; demain matin ceux des autres sections et délégations. Le concert et le concert commenceront à deux heures. Le banquet, auquel le public sera admis, se fera à cinq heures sur la place des Glariers, où a eu lieu le tir cantonal de 1862. Un bal terminera la soirée. Lundi une charmante promenade à Ollon délassera les chanteurs de leur fatigue du jour précédent.

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

II.

— Vous vous trompez, ma fille, ou plutôt vous interprétez mal ma pensée, dis-je en lui serrant la main. Je désire avant tout que vous vous trouviez heureuse dans une position modeste qu'a bien ses joies, et vos récriminations contre la destinée, vos aspirations vers une vie opulente qui, selon toute probabilité ne sera jamais la vôtre, vos préjugés en faveur des classes supérieures de la société, m'inquiètent beaucoup, je ne vous le cache pas.

— Est-ce donc un si grand tort d'aimer ce qui est beau ?

— Non, quand on ne l'envie pas, quand on ne souffre aucunement de ne pas le posséder.

— Alors je suis bien coupable, fit Marceline tristement, car je souffre d'être condamnée à un travail manuel qui tue ma pensée, et j'envie tout ce qui séduit mes yeux.

— Pauvre enfant !